



1202636801

DATE DEPOT :	2012-03-13
NUMERO DE DEPOT :	2012R026322
N° GESTION :	2011B12463
N° SIREN :	532704442
DENOMINATION :	JF MANAGEMENT
ADRESSE :	13 rue de l'Asile Popincourt 75011 Paris
DATE D'ACTE :	2012/01/16
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

2011 B 12463

GTC DE PARIS
I M R
13 MARS 2012
26322 N° Dépôt

JF MANAGEMENT

SARL au capital de 1.000 Euros

Siège social : 84 avenue de la République – 75011 Paris

R.C.S. : PARIS 532 704 442

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PF.7 REUNION DU 16 JANVIER 2012 TB.03

1 - LIEU DE REUNION : siège social

2 - HORAIRE D'OUVERTURE : 19H45

3 - ORGANISATION DE LA REUNION : 06 => 16.1.2012

3.0. - Bureau :

- Président : M. Jérémie FAJNER

- Secrétaire : Mme Laetitia POIREL

Ces deux personnes acceptent leurs qualités de membres du bureau.

3.1. - Feuille de présence :

Mentions : Coordonnée de l'associé unique présent.

Signature : L'associé unique présent a signé la feuille de présence, lors de son entrée en séance.

Vérification et certification :

Après vérification des qualités des participants, le bureau certifie l'exactitude de la feuille de présence.

3.2. - Participants à la réunion : Associée unique :

	NOMBRE	NOMBRE DE PARTS
Présents	1	1000
Représentés	-	-
TOTAUX	1	1000

Actions présentes : 100%

Sur la base de ces constatations, le bureau déclare l'Assemblée régulière et compétente.

5 - DOCUMENTS DEPOSES SUR LE BUREAU :

- Feuille de présence ;
- Projet des statuts mis à jour ;
- Exposés des motifs et texte des projets de résolutions émanant de la Gérance.

6 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DES ASSOCIES :

Tous les documents pour lesquels les associés disposent d'un droit de communication ont été tenus, au siège social, à leur disposition dans les délais réglementaires.

JF UP

L'Assemblée reconnaît l'exactitude des déclarations concernant l'information des associés.

7 - ORDRE DU JOUR :

- Transfert du siège social ;
- Modifications corrélatives des Statuts ;
- Questions diverses.

8 - ADOPTION DE LA RESOLUTION UNIQUE: TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL – MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Sur proposition du Président,

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 84 avenue de la République – 75011 Paris au 13 rue de l'Asile Popincourt – 75011 Paris, domicile du gérant de la société, à compter de ce jour.

Corrélativement, l'Assemblée générale décide de modifier l'article 4 des Statuts, lequel aura désormais la rédaction suivante :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 13 rue de l'Asile Popincourt – 75011 Paris»

Le reste de l'article demeure sans changement.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant avec faculté de déléguer et/ou de se substituer à l'effet, au nom et pour le compte de la société, de faire effectuer toutes formalités corrélatives auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE.

O O
O

10 - PROCES-VERBAL :

La résolution adoptée au cours de cette réunion a fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par les membres du bureau.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait de celui-ci pourra effectuer toutes formalités requises (de publicité, de dépôt ou autres), notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

11 - HORAIRE DE CLOTURE : 20H

LE PRESIDENT
M. Jérémie FAJNER



LE SECRETAIRE
Mme Laetitia POIREL

